SPV

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Grandes Cultures

désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

BulletinsTechniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°24 du 20 octobre 2005 - 2 pages

La mise en oeuvre du suivi phytosanitaire nécessaire pour la réalisation de ces bulletins est effectuée par la DRAF-SRPV et la FEREDEC de Bretagne. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.





Prochain bulletin : le 03 novembre 2005.

COLZA

Stade :

Rares parcelles à B1 ; stades B6 à B10 les plus courants.

Limaces :

A la faveur de la forte humidité enregistrée ces derniers jours, elles ont pu faire leur réapparition sur certaines parcelles.
Surveiller les colzas les moins vigoureux et ne dépassant pas le stade B2.

Ravageurs aériens :

L'activité des différents ravageurs s'est fortement ralentie et les stades ont bien évolué. Dans le réseau, une seule parcelle (à Etrelles) à un stade jeune est encore touchée fortement par les altises et les pucerons.
Dans la plupart des situations, les protections insecticides ne sont plus nécessaires.

Phoma :

Quelques macules sont observées en parcelles mais ne préjugent pas des attaques ultérieures sur collet.
Les premières semaines de végétation ont été très défavorables à cette maladie. Le risque éventuel ne pourrait donc concerner que les parcelles encore peu développées et non semées avec des variétés classées TPS.
Ne pas intervenir.

CEREALES

Stade :

Premiers semis en cours.

Limaces :

L'humidité présente actuellement constitue un risque important, renforcé pour les précédents colza et les sols motteux avec des résidus.

Surveiller attentivement les parcelles en mettant en place des pièges ; intervenir dès qu'une présence significative est constatée.

Désherbage :

Les désherbages de pré-levée vont démarrer.

La maîtrise des adventices est une étape essentielle pour la suite de la culture : l'objectif est de permettre d'assurer un bon développement de la culture, et par conséquent un bon rendement, en empêchant les mauvaises herbes d'être en compétition avec la culture pour les éléments nutritifs et l'eau. Il faut donc raisonner les interventions.

Dans la majorité des situations, une seule intervention herbicide sera suffisante mais pour cela différents points sont à prendre en considération.
Tout d'abord, il est indispensable de **bien connaître la parcelle** : la nature du sol, la densité de plantes adventices au mètre carré et le type de flore adventice susceptible de s'y développer. Ce sont des critères qui permettent de déterminer ensuite la stratégie de désherbage à adopter.
Lorsqu'un traitement herbicide est envisagé, il faut définir à quelle **période** le traitement sera effectué : prélevée, post - levée précoce ou post – levée :

Traitement en prélevée :

- Réalisation le plus rapidement après le semis,
- Application sur un sol suffisamment humide, bien préparé, sans mottes,
- Possibilité d'adapter les doses au sol et aux mauvaises herbes à venir (si connues),
- Solution adaptée si sols peu portants en hiver.

Colza :
Activité insectes ralentie.

Attention aux limaces pour colza et céréales

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de Fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Traitement en post – levée précoce :

- Réalisation entre les stades " 1 feuille à tallage ",
- Possibilité de moduler les doses car les mauvaises herbes sont jeunes et donc plus faciles à détruire.
- Traitement en fonction de la flore réellement présente.
- Possible en l'absence de plantes adventices difficiles ou à levées tardives (folle avoine, gaillet gratteron,...).

Traitement en post - levée :

- Réalisation entre les stades " tallage et 2 nœuds ".
- Traitement en fonction de la flore réellement présente.
- Intérêt technique car s'il y a des plantes difficiles (levées échelonnées et printanières), possibilité d'un traitement spécifique.

Une fois, la période de désherbage choisie, il faut appliquer le **produit le mieux adapté** en fonction de la flore à maîtriser, la nature du sol et de la persistance d'action du produit (pour les risques de levées échelonnées).
Ensuite, la **dose à apporter** est à moduler en fonction de la situation (mauvaises herbes présentes, stade de développement...).

Lors de l'application, il est primordial de tenir compte des **conditions climatiques :** le désherbage est à réaliser lorsque le sol est frais, l'hygrométrie élevée et le vent faible. Ne pas intervenir, en revanche, si la pluviométrie s'annonce importante (avec donc un risque de transfert des produits herbicides vers les eaux par ruissellement) ou les températures gélives (ce qui altérerait l'efficacité des produits).

Enfin, il est indispensable de vérifier le bon état du pulvérisateur et les conditions d'utilisation des produits herbicides. Vérifier sur l'étiquette les zones non traitées à respecter. Dans tous les cas, suite aux arrêtés préfectoraux, une zone minimale non traitée de 1m est obligatoire le long de tout point ou cours d'eau.

Attention ! L'isoproturon est toujours fréquemment détecté lors des analyses. Ne pas traiter avec un produit à base d'isoproturon sur les parcelles à risque fort.

Flore présente dans les parcelles du réseau en 2005 (principales espèces) :

Le paturin et la stellaire sont omni-présents. Cependant les densités ne sont pas toujours très élevées et certaines parcelles peuvent se contenter d'interventions peu onéreuses. Les possibilités d'interventions mécaniques sont aussi des voies à explorer.

